



A Muret, le 20/01/2020

Déclaration liminaire à la CPU du 21/01/2020

Aujourd'hui, mardi 21/01/2020, nous déclarons officiellement notre SPIP mort.

A l'instar du gouvernement dans son ensemble, le ministère de la Justice porte des attaques sans précédents à notre corps.

Ce ministère s'emploie à faire passer toutes les réformes au pas de charge sans concertation, ni préparation.

La réforme de la mobilité que la DAP souhaite imposer aux CPIP est purement scandaleuse.

Avec ce nouveau système, ce sera la foire au copinage, et la possibilité de muter ne sera plus liée à son ancienneté, sa situation sociale ou médicale mais au fait qu'un N+1 aura envie ou pas de nous recruter.

Ce choix accentuera les disparités entre les services plus ou moins attractifs et fragilisera les droits à la mutation particulièrement pour les femmes, les travailleurs en situation de handicap, les représentants du personnel etc.

En plus de subir en permanence la pression des PPSMJ, des personnels et de la hiérarchie, les CPIP se retrouvent dans une situation totalement précaire, avec des choix conduisant à une insécurité professionnelle et/ou personnelle.

Or, nous n'avons pas signé pour ça. Même si nous sommes devenus catégorie A, nous n'avons pas les avantages des autres corps de notre administration (pas de primes, pas de logement de fonction...).

Ce jour, nous pleurons la mort du SPIP !